



Quelles perspectives pour le coton durable africain certifié CmiA ?

À partir du mois de juillet 2023, le coton certifié CmiA (Cotton Made in Africa) ne pourra plus être commercialisé sous le label Better Cotton. Or, ce label de certification durable est le plus répandu dans le monde et les volumes sont environ sept fois plus élevés (Lire : [Avec la fin du partenariat CmiA-BCI, la question de la certification du coton africain se pose](#)).

Quel avenir pour le coton CmiA ? Quelles modalités de commercialisation pour environ 40% de la production africaine de coton ? Réponses à ces interrogations de Tina Stridde, directrice générale de Aid By Trade Foundation (AbTF) à CommodAfrica.

Vous avez annoncé au début de cette année, la fin du partenariat avec la Better Cotton Initiative (BCI). Quelles ont été les raisons qui ont motivé la fin de ce partenariat ? CMIA et BCI, créées toutes les deux en 2005, et qui fonctionnaient de façon autonome avaient pourtant décidé de se rapprocher en 2012.

La collaboration avec la BCI était très judicieuse à l'époque, un partenariat gagnant-gagnant pour les deux organisations. La BCI a notamment été cofondée par quelques très grandes entreprises, il y a donc eu une forte demande dès le début et CmiA disposait de quantités considérables de coton certifié durable.

Les deux initiatives se sont donc complétées de manière idéale. Depuis ce premier accord, les deux organisations se sont considérablement développées. Entre-temps, les volumes de vente de CmiA ont tellement augmenté que l'AbTF doit s'assurer qu'elle pourra continuer à répondre à la demande des clients qui souhaitent acheter du coton CmiA à moyen et long terme.

Outre la question des quantités, les deux normes ont évolué de manière divergente en termes d'exigences et de critères.

Outre la question des quantités, les deux normes ont évolué de manière divergente en termes d'exigences et de critères. La collaboration entre les deux normes repose sur un accord de benchmarking qui garantit que les deux catalogues de critères couvrent plus ou moins les mêmes thèmes.

Contrairement à la norme globale de la BCI, CmiA est exclusivement mis en œuvre en Afrique subsaharienne et ses exigences sont clairement adaptées à cette région ainsi qu'à la collaboration avec les sociétés cotonnières et leurs structures et processus existants.

Les révisions des normes BCI et CmiA auraient nécessité un nouveau processus de benchmarking, qui aurait entre-temps été beaucoup plus étendu, avec le problème que l'initiative CmiA aurait de moins en moins pu garantir sa focalisation mentionnée sur les réalités africaines.

Quelle est aujourd'hui la part de coton CmiA vendue sous BCI ?

Actuellement, la proportion est d'environ 40% et la tendance est à la baisse.

Avec la fin du partenariat ne craignez vous pas que les filateurs et leurs clients, les grandes enseignes et/ou marques qui ont des habitudes de se fournir en coton BCI pour assurer la durabilité de leur approvisionnement, sachant que la production de coton BCI est beaucoup plus importante et le label plus reconnu, marginalisent de fait le coton CmiA et donc le coton africain, puisque 40% de production africaine de coton est certifiée CmiA ?

Non, pas du tout. Nous constatons une évolution très positive de la demande de CmiA et sommes également très confiants pour l'avenir.

Pour la saison 2023/24, nous prévoyons une nouvelle augmentation des ventes de coton CmiA (demandé et vendu en tant que CmiA) d'environ 60% par rapport à l'année précédente.

Le coton africain certifié CmiA est souhaité et demandé par de nombreuses entreprises textiles ; les raisons sont diverses, mais nous pouvons dire clairement que ce sont entre autres les conditions qui prévalent en Afrique qui rendent le coton si attrayant : cueillette à la main, très bonne empreinte sur l'eau, faible empreinte carbone et sans OGM.

Quelle stratégie comptez-vous mettre en place pour commercialiser le coton CmiA et ne pas perdre des parts de marché vis-vis du coton BCI ?

Nous allons continuer à maintenir et à développer notre offre actuelle aux détaillants et aux marques. Nous pouvons proposer du coton africain durable et certifié, dont la traçabilité est transparente jusqu'à la balle, qui présente une excellente empreinte écologique et qui offre de nombreuses possibilités de storytelling authentique.

À cela s'ajoute le service CmiA Supply Chain, extrêmement apprécié par de nombreux clients, qui les aide à intégrer sans problème le coton dans les chaînes textiles mondiales et à en assurer la traçabilité grâce à notre système de suivi.

À cela s'ajoute le service CmiA Supply Chain, extrêmement apprécié par de nombreux clients

Depuis cette année, nous pouvons même proposer Cotton made in Africa neutre en carbone, posant ainsi la première pierre d'une chaîne de création de valeur décarbonisée.

Le coton certifié CmiA a son marché et sa légitimité au même titre que le coton certifié BCI ; la demande est forte, de sorte que les deux normes peuvent coexister sans que le coton africain n'en soit désavantagé.

De plus, CmiA peut profiter du succès commercial de notre nouvelle norme pour le cachemire durable (The Good Cashmere Standard®), car de nombreuses marques connaissent désormais CmiA grâce à la demande de matière première durable en cachemire et utilisent ensuite le coton dans leurs chaînes de création de valeur.